

Les objectifs du français en BTS

- nourrir la **culture générale** et humaniste des étudiants.
- consolider leurs compétences langagières, notamment leur aisance dans **l'expression** orale et écrite
- Ces deux objectifs apporteront des compétences utiles dans la vie professionnelle et favoriseront l'épanouissement des étudiants dans leur vie personnelle et citoyenne.

L'épreuve de CGE à l'examen

- Ponctuelle (écrite, 3 heures)
- **Dossier de 2 à 3 documents** de nature différente
- **Première partie (sur 10 pts): questions sur les documents**
 - 2 à 4 questions
 - Réponses nuancées et argumentées, confrontant les documents et les interprétant
- **Seconde partie (sur 10 pts) : essai**
 - Deux sujets d'essai sont proposés, un seul doit être traité
 - Ces sujets sont en rapport avec un thème officiel
 - L'essai est argumenté et nuancé, s'appuie notamment
 - sur les connaissances personnelles
 - sur le corpus proposé dans le sujet
 - sur les cours